Créer son atelier de production de pleurotes en AB

Labellisée Eco-phyto par Vivea

Objectifs

Acquerir les bases de la production mycicole, connaître les conditions de mise en place d'un tel atelier

Contenu

Généralités sur les champignons : chiffres, organisation d'une production, différents schémas de production possible

Le pleurote : présentation et cycle de production, organisation de la production, substrat, pasteurisation, ensemencement, incubation, fructification, récolte, stockage, données technico-économiques, temps de travail

Conclusion, élargissement à l'ensemble des productions de champignons.

Cette formation est labellisée Eco-phyto par Vivea. Avec un module à distance complémentaire, elle vous permet donc de renouveler votre Certi Phyto. Pour plus de renseignements, nous contacter.

Infos complémentaires





Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 22/01/2020

Tarifs

Non agricole 336€ Autres fonds de formation, nous contacter.

Plus de renseignements

Céline Mendes celine.mendes@bio34.com CIVAM bio 34 Maison des Agriculteurs B Mas de Saporta CS 50023 34875 LATTES Tel. 04 67 06 23 90 N° d'organisme de formation : 91340782734

Taux de satisfaction : %



Dates, lieux et intervenants

22 janv 2020 09:00 - 17:00 (7hrs)

23 janv 2019 09:00 - 17:00 (7hrs)

Ferme de David Dereu, Le puech delvas 34230 Plaissan

Ferme de David Dereu, Le puech delvas 34230 Plaissan Ken Delcourt, formateur et producteur de champignons

Ken Delcourt, formateur et producteur de champignons

Financeur(s)









Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom
Prénom
Adresse :
Code postal :
Commune
Courriel
Téléphone
EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre :

1/2

□ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (<u>Voir la fiche</u>)		